

Bernard LE DREZEN

«L'Exil et le Royaume»? – Montalembert, Hugo (1830-1875)

Le 19 janvier 2002, ici même, Jacques Seebacher s'exprimait en ces termes au sujet de la biographie de Jean-Marc Hovasse et de ces éléments « secondaires » dans une vie qui induisent une meilleure compréhension des choses essentielles : « Mais ce sont ces éléments de moindre importance qui permettent de relancer la recherche ! Prenez les relations de Hugo et de Montalembert, par exemple : leur conflit est une relation interpersonnelle dont on ne sait rien ! [...] Beaucoup de choses capitales dans l'existence de Hugo sont encore ignorées. » Constat très juste pour l'essentiel : on ignore à peu près tout des rapports qui existèrent, dans les années 1830, entre Victor Hugo, jeune général de la révolution romantique, et Charles de Montalembert, un écolier de vingt ans appelé à compter parmi les plus grands orateurs du XIX^e siècle.

L'appel de Jacques Seebacher rejoint en partie la suggestion faite quelques dizaines d'années auparavant par Jean Massin sur « les rapports de Victor Hugo avec le groupe de l'*Avenir*, rapports qu'il faudra bien un jour tirer plus au clair si l'on veut comprendre en profondeur l'évolution religieuse de Victor Hugo dans les années 30^[1]. » Sans prétendre tirer définitivement au clair ces rapports, ce propos voudrait présenter quelques réflexions visant à faire « bouger les lignes » d'une critique prompte, du côté des hugoliens comme de celui des partisans de Montalembert, à reproduire, non sans quelque naïveté, les anathèmes ayant fini par constituer en apparence le tout des rapports entre les deux représentants du peuple sous la seconde République.

L'histoire politique et littéraire de la seconde République associe en effet étroitement Hugo et Montalembert, transforme leur affrontement en symbole de deux visions politiques de la France et de l'histoire irréconciliables, en fait un de ces couples de duettistes qu'affectionne l'imaginaire politique français^[2]. Hugo, par la dramatisation très construite de ses « répliques » à M. de Montalembert, comme il les appelle lui-même, n'y est d'ailleurs pas pour rien. Hugo et Montalembert se donnant la réplique à la tribune de l'Assemblée nationale, c'est « tout le passé et tout l'avenir » se donnant la charge, le soleil levant de la démocratie chassant les fantômes de l'ancien temps dont les chaînes n'auraient cessé de cliqueter pendant trois ans dans les couloirs du Palais Bourbon.

On dit parfois que pour se haïr il faut d'abord s'être aimé... Il serait trop facile de raconter l'histoire des relations entre Hugo et Montalembert à travers une lecture téléologique ; autrement dit, de prétendre trouver dans leur amitié passée les germes, les causes de la rupture brutale qui se manifeste par quelques-unes des joutes oratoires dont l'histoire de la tribune française conserve à juste titre le souvenir^[3]. C'est l'histoire factuelle, mais aussi intellectuelle de ces rapports qu'il faut esquisser.

I. L'amitié essayée

1. Une rencontre sous le signe du romantisme et du libéralisme

En amitié comme en amour, la première rencontre est souvent déterminante. Or, la première fois que Montalembert vit Hugo, il le trouva plutôt déplaisant. La date de leur rencontre est connue avec précision grâce au *Journal intime* de Montalembert qui note, à la date du 27 mai 1830 :

D'Herbelot^[4] est venu me prendre et m'a conduit chez Victor Hugo, avec qui je suis resté pendant une heure et demie. Son extérieur ne m'a pas plus d'abord ; je l'ai trouvé trop gros et l'air trop froid. Mais peu à peu il s'est animé et il a fini par être fort spirituel et fort aimable. Nous avons beaucoup parlé de la Suède, de M. de Martignac qu'il déteste, de S[ainte-]Beuve qu'il adore, des arts, des familles royales etc. – il a une maison charmante : je n'ai pas vu sa femme qui m'intéresse tant^[5]. »

Une première « visite projetée chez Victor Hugo » avait eu lieu le 21 mai, « manquée par l'orage^[6] ». Le récit de Montalembert est instructif à plus d'un titre, et pas seulement parce qu'on y apprend qu'il s'intéresse à Mme Hugo (intérêt avant tout romantique et littéraire : il brûle de connaître la femme ayant inspiré des vers qu'il a aimés). Il y est question de la Suède, où Montalembert avait séjourné pendant un an^[7], et qui ne devait pas laisser Hugo indifférent puisque y régnait depuis 1818 un ancien maréchal de Napoléon, Bernadotte ; de Martignac, qui avait quitté le ministère le 8 août 1829 et que Victor Hugo avait de bonnes raisons de détester : deux jours avant sa chute, il avait reçu le poète et s'était montré intransigeant sur *Marion de Lorme*, interdite au motif que « dans Louis XIII, chasseur et gouverné par un prêtre, tout le monde verrait une allusion à Charles X^[8]. » Montalembert lui-même ne l'aimait guère, le jugeant trop peu libéral. Pourtant, celui-ci, reçu à dîner chez les Montalembert le 25 mai, soit deux jours avant la première rencontre avec Hugo, avait fait plutôt bonne impression au jeune garçon, et l'on comprend ce que viennent faire la Suède et Martignac dans sa première conversation avec Hugo :

Mardi 25 mai. Dîner très agréable chez nous : le duc d'Hamilton et sa fille, le prince de Craon, M. de Martignac, M. et Mme de Lamartine, et le colonel Cradock. M. de Lamartine a été fort aimable et M. de Martignac on ne peut plus spirituel : son langage politique m'a semblé bien prononcé. J'ai causé longtemps avec lui sur la Suède, et avec M. de L[amartine] sur différents sujets de littérature, de poésie, Sainte-Beuve, de Musset etc.^[9] »

Ce qu'était Victor Hugo au moment de cette première rencontre, trois mois après la première représentation d'*Hernani*, inutile d'y insister : un personnage déjà considérable, référence obligée pour la jeune littérature, adulé et détesté. Montalembert, quant à lui, était un parfait inconnu de 19 ans. Il n'avait pas encore rencontré Lamennais^[10], et presque rien écrit^[11]. Fils de « croisés », son père siège à la Chambre des pairs ; lui-même, par droit d'hérédité, est appelé à y prendre place. Conscient de son devoir et habitué à fréquenter le grand monde, Montalembert s'intéresse depuis longtemps à la politique, notant scrupuleusement le moindre remaniement ministériel et assistant régulièrement aux séances des deux Chambres. Il s'agit également d'un jeune homme « romantique », tout à fait en harmonie avec la sensibilité de l'époque, pour tout dire très « enfant du siècle ». Ce que permet de mesurer le *Journal* : quelques heures après sa rencontre avec Hugo, Montalembert raconte une « soirée littéraire chez Lamartine, charmante ». Montalembert est enthousiasmé par la poésie de Lamartine ; il évoque « deux pièces sublimes », *Prière du soir dans les temples* et *De Profundis*, recueillies dans les *Harmonies poétiques*. « J'en ai été enthousiasmé. Il les a récitées à merveille et avait l'air d'un vrai poète. C'est vraiment là du génie. » à côté de cela, les *Stances* de Mme Gay, lues par l'auteur, lui paraissent bien fades, même s'il écrit à leur sujet qu'elles sont « vraiment ravissantes, dignes de Victor Hugo^[12]. » Point d'ironie dans ce jugement : Victor Hugo est l'un des auteurs que Montalembert lit et aime le plus.

Sa position sur la nouvelle école est sans équivoque : « La cause est juste et sainte ; elle l'est tellement à mes yeux, qu'elle absorbe dans son éclat tous les défauts des défenseurs. Là seulement il y a de la jeunesse, là seulement il y a de l'avenir, de la régénération, et surtout de

la régénération morale^[13]. » Et, le 26 février 1830, certainement sous l'impression de la bataille d'*Hernani*, il écrit à son ami Lemarcis :

« Allez, vous êtes un vieux classique encroûté. Vous êtes enfoncé dans la boue du XVIII^e siècle, et je ne sais pas qui vous en retirera. Moi, je vous abandonne pour y étouffer comme Jérémie dans son cachot. Vous ne voyez que la forme ; tout ce qui révolte vos habitudes scolastiques vous ferme les yeux au mérite de la pensée et de la chose. Vous ne comprenez pas ce que c'est qu'une réaction : vous voudriez que ces braves gens fussent bien polis, bien modestes, bien modérés, comme si c'étaient les fils des vainqueurs et non plus les combattants eux-mêmes. Moi, je crois au contraire qu'il n'y a pas de révolution sans exagération, sans violence, sans excès dans les théories comme dans l'application ; tous ces défauts existeront et grandiront jusqu'à ce que la victoire soit remportée et que le terrain soit libre pour que chacun s'y case à l'endroit qui lui convient^[14]. »

Le lendemain, Montalembert va encore plus loin et son enthousiasme pour le romantisme passe par un éloge, non sans nuance d'ailleurs, de Victor Hugo :

« Oui, je suis enthousiasmé, non pas que je ne lui reconnaisse de nombreux défauts et surtout celui de systématiser son style et d'avoir beaucoup trop d'indulgence et d'amour pour sa pensée, souvent capricieuse et baroque ; mais quelle verve, quel sentiment vraiment poétique, surtout quelle profondeur de sentiment moral ! Comment ne pas aimer un homme qui consacre tout un livre de ses odes à chanter dans les accents les plus tendres, les plus entraînants..., quoi ? sa femme, sa femme légitime, l'amour conjugal ! mais c'est admirable, c'est unique, cela ne s'est jamais vu dans l'histoire de l'art, car le pur et chaste Lamartine a aimé la femme d'un autre et a fini par faire un mariage de raison. Oh ! non, Victor Hugo, je le défendrai à toute outrance, parce que je crois qu'il est poète jusqu'au bout des doigts et, vous l'avouerez-je ? plus poète que Lamartine. N'allez pas croire que je le préfère à Lamartine, il s'en faut de beaucoup, mais je crois qu'il a fait plus pour l'art que lui, qu'il est plus exclusivement poète. Voyez, par exemple, ce qu'ils ont tous deux fait sur Bonaparte : chez l'un c'est le royaliste, chez l'autre c'est le poète qui a parlé. Lui de V. Hugo est à mon avis un chef d'œuvre, parce que l'auteur a su n'être ni l'ennemi ni le partisan du héros et l'a vu tout entier comme on le verra dans six cents ans d'ici^[15]. »

Le récit par Montalembert de leur première rencontre mérite d'être comparé à celui qu'en propose celle qui « intéresse tant » Montalembert, Adèle Hugo, dans le *Victor Hugo raconté*. Dans ce dernier récit, les intentions polémiques ne sont pas absentes. Il ne s'agit pas tout à fait de la découverte d'un nouvel « enfant sublime », mais au moins d'un jeune homme à la douceur angélique proposant, avec le recul des années, un contraste amer avec « le comte de Montalembert, dépouillé de toute tendresse en même temps que de toute jeunesse, solide, granitique et méprisant à souhait^[16] ».

*« Un jour que le poète accrochait dans son cabinet une bibliothèque composée de quatre planches reliées entre elles par des cordons et qu'il s'en tirait assez mal, le prince de Craon lui amena un jeune homme blond, d'un visage agréable, où l'on ne voyait d'abord que de la douceur et ensuite que de la finesse. Ce jeune homme était allé à >*Hernani* et avait voulu complimenter l'auteur. Il était ravi de voir le théâtre s'affranchir, il voulait la liberté partout, il s'appelait M. de Montalembert^[17]. »*

D'un récit à l'autre, ce n'est pas la même personne qui les présente. On serait tenté d'accorder plus de crédit à Montalembert, qui écrit le jour même et ne reconstruit donc pas postérieurement les événements. Mais il est troublant de noter que Montalembert connaissait effectivement bien ce prince de Craon, qu'il fréquentait depuis des années. C'est sans doute par ce dernier que Victor Hugo avait pour la première fois entendu parler de Montalembert, ce jeune homme étonnant. Le *Journal* de celui-ci rapporte par exemple à la date du 26 février 1830 : « Visite au prince de Craon. Conversation sur *Hernani* qui a été donné hier avec un succès immense^[18]. » Le prince de Craon est très bien introduit auprès des

romantiques. Le 7 avril 1830, c'est lui qui présente Montalembert à Vigny : « M. le prince de Craon, qui est plein d'amitié pour moi, et qui pense fort bien, m'a conduit chez le comte Alfred de Vigny, où se tient ordinairement un petit cénacle romantique tous les mercredis^[19]. » Le dîner chez les Montalembert du 25 mai 1830, déjà évoqué, faisait lui aussi mention du prince. C'est à l'intérieur des mécanismes de cette sociabilité de la première moitié du siècle mêlant artistes, aristocrates et hommes politiques qu'il faut entrer pour comprendre comment et pourquoi Hugo et Montalembert ont d'abord été appelés à se côtoyer. Montalembert, quoique fervent catholique, s'intéresse alors fort aux dames, ce qui explique son intérêt pour Mme Hugo qu'il souhaite rencontrer. C'est chose faite lors de sa deuxième visite au poète, samedi 19 juin 1830 ; il est tout à fait désappointé :

« Le soir avec d'Herbelot chez Victor Hugo, où il y avait toute une tourbe^[20] romantique, entre autres Antoine Deschamps et Cordelier Lanoue. Hugo a été fort amusant, fort animé et fort aimable avec moi. Mais sa femme ! Ciel ! quel désenchantement ; est-ce donc là celle qui a inspiré à son mari et à son ami Sainte-Beuve des vers si délicieux ? Mon Dieu, tout dans cette vie n'est donc que désappointement et misère. Moi qui en étais déjà à demi amoureux rien que de l'entendre chanter dans les vers des poètes que j'aime, j'ai été consterné par son apparence grossière, sa voix rude, son ton commun. Il est vrai qu'elle est grosse, mais c'est égal, elle n'est pas ce que je le croyais^[21]. »

La troisième visite est plus intéressante car moins anecdotique. Elle se situe le 18 novembre 1830. Deux semaines avant, Montalembert a fait la rencontre de Lamennais – rencontre qui bouleverse sa vie et lance sa carrière :

« Le soir visite avec d'Herbelot à Victor Hugo, bien intéressante : il a été charmant et d'une éloquence remarquable ; il sympathise complètement avec l'abbé de La Mennais, regarde le Catholicisme régénéré comme la seule chose qui peut régénérer l'Europe, croit à la domination ultérieure du Pape, à la fédéralisation générale de l'Europe etc. Il a défendu à merveille le Catholicisme contre les attaques de Sainte-Beuve, qui trompe tout à fait mon attente, et devient saint-simonien. Madame Hugo a été aussi bête qu'à son ordinaire, quoiqu'elle soit vraiment jolie^[22]. »

L'expérience de *l'Avenir* suscite en effet beaucoup d'espoir et une large adhésion de la jeunesse intellectuelle et libérale du début de la monarchie de Juillet. Montalembert, en charge des affaires étrangères, en sera un contributeur prolifique. À ce titre, il rend compte des mouvements révolutionnaires en Irlande, en Pologne. L'ambition de *L'Avenir* de concilier « Dieu et la liberté » attire des écrivains et des penseurs comme Lamartine, Vigny et bien sûr Hugo lui-même. Que ce dernier s'intéresse à Lamennais n'est pas pour surprendre. Ils avaient été présentés en 1821 par le duc de Rohan. Lamennais ne fut jamais à proprement parler le confesseur de Victor Hugo, mais son confident. Des liens d'amitié tendre existèrent entre eux. Au cours des années 1820, Lamennais fut pour Hugo suffisamment important pour apparaître, à peine travesti, sous le nom de Christophorus Nedlam dans *Han d'Islande*^[23]. Le 4 août 1830, au lendemain des Trois Glorieuses, Hugo lui écrivait :

« Notre belle révolution d'ordre et de liberté a jeté bas tout ce qui obstruait votre chemin. Maintenant, allez ! il y a route et large route pour vous, pour votre libre catholicisme, pour vos saines réformes, pour votre alliance de l'Église et de la liberté dans l'avenir. Toute la jeune nation vous aime, vous admire et sympathise avec vous. Mettez-vous à la tête d'un catholicisme libéral et tous vous suivront »

Et un mois après, le 7 septembre 1830, il encourageait de nouveau Lamennais en ces termes :

« Tout ce qui se fait maintenant est beau, parce que c'est le triomphe de l'intelligence sur la force. Cette révolution de Juillet, c'est la victoire du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel. Or, ce pouvoir spirituel dont la direction appartient à l'Église, elle l'avait follement lâché pour prendre du pouvoir temporel : de là ses fautes, de là sa chute. Vous, mon ami, vous êtes resté grand, vous êtes resté prêtre^[24]. »

Nul doute que Victor Hugo ne prête dès lors encore un peu plus d'attention au jeune Montalembert. Celui-ci apparaît bientôt comme le plus fervent disciple de Lamennais, qu'il appelle familièrement « M. Féli ».

2. Des liens vite renforcés

Dans les mois qui suivent leur première rencontre, les liens de Montalembert et Hugo se resserrent rapidement, comme en témoignent les visites de plus en plus rapprochées de Montalembert ; entre 1831 et 1833 elles sont fréquentes et deviennent incontestablement amicales. Sauf erreur, la dernière visite consignée dans le *Journal intime* a lieu le 3 janvier 1841^[25].

Ce qui nous est parvenu de la correspondance échangée entre les deux hommes témoigne d'une familiarité croissante. Les formules utilisées pour s'adresser au destinataire constituent le signe le plus évident de l'intérêt que porte Hugo au jeune homme. Le 18 janvier 1831, « Monsieur^[26] » ; le 3 mars 1832, « mon cher ami^[27] » ; le 17 septembre 1832, « mon bien cher ami^[28] » ; même formule le 23 juin 1833^[29]. Montalembert gagne lui aussi en assurance : alors qu'au début il se faisait conduire chez le grand poète, c'est bientôt lui qui introduit de nouvelles personnes : « 23 janvier [1831]. J'ai conduit Léon [Cornudet, un de ses meilleurs amis] chez Victor Hugo, qui nous a reçus tous deux à merveille, ainsi que sa femme, par miracle. Elle a été d'une grâce toute particulière, m'a fait de nombreux compliments sur *l'Avenir*, etc. J'en ai été charmé. J'y ai vu Prosper Mérimée. » Le 13 avril suivant, dix jours après la parution dans *L'Avenir* de son article sur *Notre-Dame de Paris*, Montalembert se rend chez Hugo en compagnie de Lacordaire. Le 9 mai, un pas supplémentaire est franchi : Victor Hugo propose à Montalembert de visiter en sa compagnie le Salon. Montalembert, à l'époque, est encore selon ses propres termes un « écolier de vingt ans^[30] »... un écolier dont les fréquentations et la maturité sont étonnantes :

« Victor Hugo avait un rendez-vous avec moi pour aller au Salon ; il me fait attendre jusqu'à trois heures et demie et me fait ainsi manquer Z. et Mme de R[auzan] que j'avais tant compté voir au Salon. Désappointement mortel. Enfin je le trouve avec son ami Boulanger dans la Cour du Louvre, et je passe deux bonnes heures à parcourir le Salon avec ces deux illustres artistes. Tristesse d'avoir manqué cette dernière occasion d'entrevue^[31]. »

C'est-à-dire que Montalembert préfère voir Victor Hugo, et l'attendre, plutôt que d'aller retrouver Madame de Rauzan, dont il est alors amoureux, même si l'on peut penser qu'il regrette finalement un peu ce choix...

Le 25 septembre 1831, enfin, survient une manière de consécration : c'est Victor Hugo qui lui rend visite. L'épisode, raconté par Montalembert, dénote une familiarité certaine avec le poète : « 25 septembre 1831. Victor Hugo vient me voir avant dîner et je le reconduis jusque chez lui. Nous faisons des plans de voyage ensemble en Italie pour l'année prochaine^[32]. » Voilà qui témoigne d'une complicité croissante et de l'importance que possède, malgré son jeune âge, le comte de Montalembert. Un an après leurs premiers contacts, c'est maintenant Victor Hugo qui lui rend visite et qui consent à des projets de voyage. Preuve de l'intérêt et de la curiosité que suscite ce jeune homme très doué.

3. De deux procès qui signalent l'amitié

De fait, Montalembert s'est déjà forgé une certaine renommée dans le milieu des jeunes intellectuels parisiens. Sa contribution à *L'Avenir* est très importante, de même que son engagement dans la bataille pour la liberté d'enseignement. Depuis l'Empire, l'enseignement était placé sous la tutelle de l'Université (1808), qui détenait dans ce domaine un monopole. La Restauration ne bouleversa pas le système, tout en le cléricalisant. La révolution de Juillet,

au nom du libéralisme, prévoit dans la Charte la liberté de l'enseignement : l'article 69, en son 8^e point, indique qu'il sera pourvu « dans les plus brefs délais » à « l'instruction publique et la liberté de l'enseignement ». Le christianisme n'est pourtant dans la Charte que la « religion de la majorité des Français », et non plus religion d'état. De plus, l'initiative des lois va au Roi et à la Chambre. Or, les libéraux voltairiens y sont majoritaires pendant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, et l'opinion publique est assez longtemps antireligieuse^[33]. Il ne sera jamais pourvu par le gouvernement à la liberté de l'enseignement.

De là le combat de Montalembert, qui souhaite voir conférer le droit d'enseigner à tout particulier en ayant la compétence, et donc aux religieux, y compris aux Jésuites toujours officiellement interdits en France. L'argument principal de Montalembert, fondé sur sa conception de la liberté et du libéralisme, est le suivant : un gouvernement ne peut être le maître absolu de l'éducation de la jeunesse, façonner à son gré la foi, les opinions et les mœurs des générations successives. Pour lui, c'est véritablement installer le despotisme au fond des âmes. Au nom de ce droit à donner à ses enfants l'éducation que l'on souhaite pour eux, le groupe de *L'Avenir* proclame, le 29 avril 1831 : « La liberté d'enseignement existe en droit. Elle existe parce que la France l'a prise, et, s'il était vrai qu'elle n'existait pas, personne ne nous la donnerait, attendu que la liberté ne se donne pas, elle se prend^[34]. » En décembre 1830, Lamennais, Montalembert et Lacordaire avaient créé l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, qui essaima vite dans toute la France. Montalembert, en dépit de son jeune âge, se trouva en charge des 22 départements du Midi.

Le 9 mai 1831 – le jour même où Hugo visite le Salon avec son jeune ami – Montalembert, Lacordaire et de Coux, prouvant la liberté par l'exemple, ouvrent à Paris la première école libre. Dès le lendemain, élèves et professeurs (les trois cités) sont évacués par la force publique, l'école fermée et les auteurs de l'infraction déférés au tribunal correctionnel. Entre-temps, par un de ces coups de théâtre que les « classiques » rejettent comme invraisemblables, le père de Montalembert étant décédé^[35], celui-ci devient pair de France quoique n'ayant pas atteint l'âge requis pour siéger. Les pairs ne pouvant être jugés que par les leurs, la Chambre se constituant alors en Cour des pairs, Montalembert est renvoyé devant la Haute Assemblée en compagnie de ses deux complices, en vertu de l'indivisibilité de la poursuite.

Le 19 septembre 1831 a lieu en Cour des pairs le procès de l'école libre. Plusieurs de ses amis viennent soutenir Montalembert. Parmi eux se trouve Victor Hugo.

« à neuf heures et demie, MM. de Coux et Lacordaire sont venus déjeuner avec moi ; vers dix heures Viel-Castel, Victor Hugo, Fréméry, David, etc. sont venus se réunir chez moi ; et à 10 heures et demie nous nous sommes mis en route pour le Luxembourg ; on nous a fait attendre près d'une heure dans le cabinet des ministres, là où attendait, il y a neuf mois, ce malheureux Polignac etc. [...] Les tribunes regorgeaient de monde, surtout de femmes : les pairs étaient très nombreux^[36]. »

Hugo assiste donc au procès de la liberté d'enseignement ; et on ne s'avance guère en disant qu'à l'époque, il manifeste pour le moins une certaine bienveillance à l'égard de Montalembert et de ses idées. Il était également assez proche de Montalembert pour venir le chercher chez lui, comme ses plus proches amis, certainement pour lui manifester son soutien. Il faut donc voir dans cette démarche davantage que le fait, assez normal pour un artiste en vue, d'assister à un événement dont tout le monde parlait, l'affaire ayant fait déplacer le tout-Paris. Le *Journal intime* confirme cette analyse. Le soir où les deux amis font des projets de voyage en Italie, il est également question du discours qu'a prononcé Montalembert, son premier discours dans une assemblée française, qui l'a d'emblée révélé comme un orateur : « Il me fait le plus grand éloge de mon discours, qui l'a enthousiasmé à ce qu'il dit^[37]. » Voilà qui n'est pas sans surprendre de la part de celui qui prononcera, dans une autre assemblée française, les paroles que l'on sait sur la liberté d'enseignement^[38]. Sans doute faut-il y voir l'effet de ce qu'il dénoncera lui-même comme un certain aveuglement ; à cette époque, peut-

être lui semble-t-il que le mot « liberté », dont il a fait, ainsi que l'*Avenir*, son étendard, pouvait se décliner très naturellement en liberté d'enseigner. Quoi qu'il en soit, il s'agit là certainement, de son point de vue, d'une de ces « erreurs » qu'il avouera, dans *Le Droit et la loi*, avoir traversées^[39]. Il a beau affirmer dans ce texte de la maturité que la « liberté » était ce que lui avait légué Lahorie, le proscrit républicain, les choses sont en vérité plus complexes : « Il y a eu lutte dans son âme entre la royauté que lui avait imposée le prêtre catholique et la liberté que lui avait recommandée le soldat républicain ; la liberté a vaincu^[40]. » à l'époque de *L'Avenir*, Hugo et Montalembert ne sont pas les seuls à penser que Dieu et la liberté ne sont pas incompatibles, bien plus, que la religion et la monarchie ne doivent être liées par aucune attache indissoluble. Il serait mal venu de reprocher à Hugo d'avoir changé d'avis sur la liberté d'enseignement. Mais comment s'étonner de voir Montalembert, qui lui n'a guère varié, reprocher à Hugo une certaine forme de défection ?

Par un échange de procédés amicaux, il semble que Montalembert ait lui aussi assisté, un an après, aux débuts d'orateur de Victor Hugo et lui ait présenté à son tour ses plus vives félicitations. Le 19 décembre 1832, Hugo plaide lui-même devant le tribunal de commerce de Paris la cause du *Roi s'amuse*, retiré de l'affiche sur ordre du gouvernement. Selon le *Victor Hugo raconté*, qui, selon Jean-Marc Hovasse, « s'amuse vraisemblablement à faire prédire son avenir par l'un de ses futurs ennemis les plus acharnés à l'Assemblée, Montalembert le félicita en ces termes » : « Mais vous êtes orateur, vous en avez toutes les qualités, il faut entrer à la Chambre des pairs ou dans celle des députés, vous ferez un de nos meilleurs orateurs^[41]. » L'épisode n'est attesté que par Hugo ; nulle trace dans le *Journal intime*, qui présente toutefois aux alentours de cette date d'importantes coupures. En revanche, il est certain que Montalembert n'a pas été indifférent à la suspension de la pièce. Le 24 novembre 1832, le journal note en effet : « Courses et visites, entr'autres à la *Revue des Deux Mondes* où je trouve Victor Hugo, dont l'infâme gouvernement vient d'interdire la pièce^[42]. » En ce début de règne du « roi bourgeois », l'amitié naissante entre les deux hommes se nourrit donc d'un certain nombre de combats et d'intérêts communs.

II. Les combats communs ou parallèles

1. « *Christus nos liberavit* » ?

Au-delà d'une possible sympathie pour la liberté d'enseignement, Hugo a plusieurs fois manifesté son enthousiasme pour la démarche de rénovation tentée par *L'Avenir*, de même que son amitié pour les rédacteurs. De là à en faire, même à cette époque, un bon catholique, il y a un pas que l'on ne saurait franchir. Sans remonter à sa jeunesse plutôt religieuse, à la « soif d'émotions religieuses » qu'il avouait encore en 1823 dans son article « Sur l'abbé de La Mennais^[43] », il convient de rappeler que Victor Hugo fraternise avec les combattants de *L'Avenir*, sans jamais y participer lui-même. Cela ne l'empêche pas d'encourager Lamennais^[44] et Montalembert. En réponse aux articles de ce dernier sur le catholicisme en Irlande, il écrit par exemple, le 18 janvier 1831 :

« Vous êtes éloquent, Monsieur, et vous plaidez de belles causes. Sur cinq révolutions d'émancipation et de liberté qui ont éclaté en Europe depuis quarante ans, la française, la grecque, l'irlandaise, la belge, la polonaise, le christianisme en a quatre, et sur les quatre qui sont du christianisme, le catholicisme romain en a trois. Il ne tiendra qu'à vous et à quelques autres notables esprits qu'il n'ait aussi celle de France. Je vous applaudis de toutes mes forces. Dès 1823, il y a huit ans de cela, je mettais en tête de quelques vers intitulés La Liberté : Christus nos liberavit^[45]. C'est là ma pensée, c'est aussi la vôtre. À quelques nuances près, nous sommes d'accord, et j'en suis heureux. J'ai lu vos beaux articles, je les ai relus, il me tarde d'en causer avec vous.

Comptez, je vous prie, sur tous mes remerciements^[46]. »

On insistera avec raison sur ces « quelques nuances », où il faut voir d'authentiques réticences à adhérer totalement au programme de rénovation du monde par le catholicisme que *L'Avenir* appelle de ses vœux. Ces réserves sont réelles. Montalembert les connaît d'ailleurs : elles ont fait l'objet d'un échange de propos animés le 16 juillet 1830 :

« Après une discussion assez vive sur le Catholicisme, que Victor Hugo s'obstine à regarder comme une forme passagère du Christianisme éternel, forme qui a fait son temps, et qui doit être remplacée par quelques nouvelles révélations divines, après que je l'eusse contraint d'avouer que toute l'histoire moderne était à refaire au profit du Catholicisme, il s'est mis à nous parler d'architecture^[47]. »

Les différences ne sont pas minces, et la concession arrachée de haute lutte par Montalembert fait piètre figure face aux réserves affichées par Hugo. Reste son adhésion certaine au principe selon lequel le monde doit être animé ; l'univers est doté d'une âme ; sa nature est spirituelle. Cette spiritualité se traduit chez lui pendant longtemps par une référence – certes libre – au christianisme. Reste aussi la conviction que la tâche de re-spiritualisation et de modernisation de la religion entreprise par le groupe de *L'Avenir* ne pouvait qu'aller dans le sens de la poésie. Reste, enfin, que ces divergences n'empêchent pas l'amitié de s'installer. Quelques mois après la discussion « vive », alors que *L'Avenir* a engagé la lutte, Montalembert revient à la charge. La position de Hugo est nettement plus conciliante : c'est la rencontre, déjà citée, du 18 novembre 1830 :

« Le soir, visite avec d'Herbelot à Victor Hugo, bien intéressante ; il a été charmant et d'une éloquence remarquable ; il sympathise complètement avec l'abbé de La Mennais, regarde le Catholicisme régénéré comme la seule chose qui peut régénérer l'Europe, croit à la domination ultérieure du Pape, à la fédéralisation générale de l'Europe, etc. Il a défendu à merveille la cause du catholicisme contre les attaques de Sainte-Beuve, qui trompe tout à fait mon attente, et devient saint-simonien^[48]. »

Le rappel en 1831 par Victor Hugo de l'épigramme donnée à son poème de 1823 montre qu'à l'époque il ne renie rien de ces idées et n'établit pas, comme il le fera en 1850, une coupure radicale entre sa jeunesse et son « âge d'homme^[49] ». Il ne semble voir aucune objection à ce que Montalembert en fasse lui aussi état dans son article du 11 avril sur *Notre-Dame de Paris* où figure un écho direct de la précédente lettre de Hugo :

« Pour nous, jeunes gens de ce siècle dont il est presque le contemporain et le camarade, un lien tout spécial nous attache à cet homme dont les œuvres expriment et résument si complètement tout ce qu'il y a d'élevé et de généreux dans notre époque ; son nom seul suffit pour nous rappeler tous les nobles souvenirs de sa vie, qui sont en même temps les souvenirs les plus chéris de la nôtre. [...] Chantre inspiré des traditions et des croyances chrétiennes, il gémit de honte et de colère sur les dévastations de la vieille Église, il prévoit l'aveuglement et la ruine des rois, il ose proclamer au monde qu'il n'y a qu'une liberté vraie : la sainte liberté du Christ ; il ose parler d'un Dieu libre et vengeur dans un temps où ce Dieu n'est pour les uns qu'un instrument, pour les autres qu'un fantôme oppresseur ! [...] Voilà sa vie, voilà sa gloire, voilà pourquoi il est à nous, notre poète, notre maître, notre ami^[50]. »

Le 3 février 1831, Montalembert relate dans son journal la tenue d'un « banquet catholique » en l'honneur de *L'Avenir*, auquel assiste Hugo ; pour l'un, et certainement pour l'autre, rien d'étonnant à ce que les toasts des convives mêlent son nom à celui de Lamennais :

« Banquet catholique donné chez Grignon à M. Janvier pour fêter l'alliance du jeune libéralisme et du vrai Catholicisme. L'abbé de La Mennais n'a pu y assister : mais nous y avons, outre tous les rédacteurs de L'Avenir et du Correspondant, Victor Hugo, Félix Bodin, Dubois du Globe, le baron d'Eckstein, le comte de Raigecourt, les trois fils du duc de Cadore, Fontaine etc. etc. Des toasts ont été portés à La Mennais et Janvier, à Lacordaire, à Victor Hugo, d'Eckstein, Dubois, à l'alliance des deux causes, à la bonne foi, par moi à O'Connell.

Conversation intéressante avec Victor Hugo sur l'architecture, la loi des théâtres et la loi électorale^[51]. »

Pour que l'on ne puisse douter de son approbation, Hugo écrit le lendemain à Lamennais absent pour l'assurer de son soutien :

« Je ne saurais vous dire, mon respectable et cher ami, quelle a été notre joie de votre triomphe. J'ai besoin de vous en féliciter. Est-ce que vous êtes toujours malade ? Est-ce que vous ne pourriez pas venir dîner avec nous lundi ? Nous espérons avoir MM. Gerbet et Lacordaire. Vous seriez bien bon, vous qui l'êtes tant, de me répondre un mot qui me dît que vous viendrez.

*Toujours tout à vous,
Victor Hugo*^[52]. »

Encore quelques mois et le ton, toujours plus amical, s'accompagnera néanmoins d'un discours beaucoup moins empreint de religiosité ; ce qui, d'ailleurs, ne semble pas influencer sur les sentiments de Montalembert à son égard. Hugo taquine volontiers son jeune ami sur sa ferveur, sans que celui-ci paraisse en prendre ombrage, ni que cela altère de quelque façon ses sentiments à son égard. Après tout, l'article du 11 avril 1831 sur *Notre-Dame de Paris* n'avait pas été tendre sur le chapitre de l'« immoralité » et de l'absence de toute providence chrétienne. Dans une lettre datée du 3 mars 1832, Hugo lui écrit :

« Il ne faut pas m'en vouloir, mon cher ami. J'ai les yeux plus malades que jamais, et je ne voudrais pas vous écrire autrement que de ma main. Que vous êtes bon de songer toujours à moi qui songe si souvent à vous. Vos lettres me sont bien précieuses. J'aime ces pauvres Feuilles d'automne puisqu'elles vous plaisent. [...] C'est un grand spectacle, même pour nous autres quasi païens, que votre pèlerinage à Rome, l'abbé Lamennais devant Grégoire XVI, les deux papes en présence, le pape des cardinaux et le pape élu de Dieu, qui a sur le front la tiare éblouissante du génie, le pape temporel et le pape spirituel. Ce que je dis là est peut-être peu romain, mais c'est, je vous le jure, fort catholique^[53]. »

Pas de quoi en tout cas justifier une quelconque rupture des relations. Au contraire, quelques mois après, Victor Hugo écrit à Montalembert pour les inviter, lui et Lamennais, à dîner aux Roches chez les Bertin (17 décembre 1832). « Transmettez cette prière instante à l'abbé de La Mennais. Dites-lui qu'il trouvera ici M. Bertin, le vieillard le plus grave et le plus vénérable, en désaccord politique et religieux avec lui, il est vrai comme avec moi, mais plein de l'admiration la plus profonde pour son caractère et pour son génie^[54]. » Entre gens de bonne compagnie, ne pas être entièrement d'accord n'empêche pas de s'apprécier, et même davantage. D'ailleurs, la phrase de Hugo est un peu contournée : que penser de cette précision entre virgules : « il est vrai comme avec moi » ? S'agit-il de suggérer à Montalembert qu'il pense toujours « à quelques nuances près » de la même façon que lui ? Ou bien qu'il est aussi en désaccord avec M. Bertin, mais sur d'autres sujets ? En ces années de transition, Victor Hugo, qui rappellera encore dans *Claude Gueux* l'importance sociale de la religion, ne semble pas exempt de toute ambiguïté. Il est toutefois loin de l'anticléricalisme virulent qui éclatera dans le discours sur l'Affaire de Rome et constituera dès lors un élément récurrent de sa parole et de son œuvre.

2. La défense du patrimoine

Il est au moins un domaine où Hugo et Montalembert conjugueront leurs efforts et menèrent de front la lutte : l'action pour la reconnaissance et la préservation du patrimoine architectural français. On connaît les textes importants qu'écrivit Hugo sur le sujet : après l'ode *La Bande noire*^[55] (1824), ce fut bien sûr *Notre-Dame de Paris*, compris par Montalembert comme une nouvelle étape du combat, et enfin l'article « Guerre aux démolisseurs », paru le 1^{er} mars 1832 dans la *Revue des Deux-Mondes*^[56]. Ce n'est pas un hasard si Montalembert publie « Du

vandalisme en France », dans la même revue, le 1^{er} mars 1833, avec en sous-titre : « Lettre à Victor Hugo ». Il n'aurait pu rendre un hommage plus explicite à son grand devancier. Celui-ci le comprend d'ailleurs ainsi, qui lui écrit dès le lendemain pour le remercier et le complimenter : « Je serai charmé de vous remercier encore, et de vous féliciter de votre irrésistible lettre sur les Vandales. C'est bien de la gloire pour moi et bien de la honte pour eux. [...] Vous écrivez d'un beau style et avec une belle âme^[57] ».

Il est juste que Montalembert se place sous le patronage de Victor Hugo, car ce sont bien leur rencontre et leurs nombreuses conversations sur le sujet qui constituèrent pour le jeune homme une véritable révélation. C'est par ce sujet plus que par tout autre que Victor Hugo conquiert le cœur de Montalembert. Dès le 16 juillet 1830, après leur « discussion assez vive sur le Catholicisme^[58] », Victor Hugo parle d'architecture.

« Il a été admirable et quant à moi, il m'a révélé une science nouvelle, il m'a ouvert une carrière qui m'était inconnue. Il nous a donné pendant deux heures les détails les plus instructifs sur l'histoire et la philosophie de l'architecture ; elle était selon lui l'expression de la liberté et de l'activité intellectuelle avant l'invention de l'imprimerie ; c'était la liberté de la presse du XI^e au XVI^e siècles. Depuis la presse elle a cessé d'être expressive et populaire : elle est toute matérielle ; il nous a cité des exemples et montré des gravures qui appuyaient merveilleusement sa théorie, surtout à S[saint-] Vandrille, à S[saint-] Jacques La Boucherie de Paris, construction d'opposition faite par Nicolas Flamel et en général dans tous les édifices gothiques du XV^e siècle, époque qu'il a choisie pour y placer son roman de Notre Dame de Paris. Il nous a parfaitement fait comprendre les divisions historiques de l'architecture moderne [...] Il n'y a ici qu'un mot de ce qu'il nous a dit : j'ai été charmé de ma soirée^[59]. »

La proximité de ces idées, rapportées par Montalembert, avec la formulation que leur donnera Hugo dans *Notre-Dame de Paris* est trop évidente pour qu'on y insiste. Pour Montalembert, l'impulsion est donnée ; elle ne se dissipera jamais. La révélation de l'architecture et de la nécessité du combat pour sa préservation s'enracine bien sûr dans un terrain propice, catholique, curieux de tout et en particulier de l'art. Mais, à compter de ce jour, Montalembert, qui a dès son plus jeune âge signalé dans son *Journal* tous les édifices visités, ne les regarde plus de la même façon ; l'appétit et l'intelligence de l'architecture qu'il manifesterait le reste de sa vie, c'est à Hugo qu'il les doit.

En 1834, Mérimée remplace Vitet au poste d'inspecteur général des monuments historiques. Il accomplit cette tâche avec une énergie considérable. L'année suivante, un Comité destiné à faire l'inventaire des documents et monuments inédits de l'histoire de France réunit Vitet, Le Prévost, Lenormant, Mérimée, Lenoir, Didron, Hugo et Cousin. En 1837, ce Comité est divisé en cinq sections, parmi lesquelles figure la Commission des monuments historiques, appelée à examiner notamment les demandes de subventions pour restauration. Montalembert en fait partie. À l'issue de la première réunion de la Commission, le 21 janvier 1838, il note dans son *Journal* son plaisir de faire partie de ce groupe « dont M. de Salvandy m'a fait la gracieuseté de me nommer membre, et où je me trouve avec MM. Le Prévost, Victor Hugo, Taylor, Vitet, Mérimée, Léon de Laborde, du Sommerard, Lenoir, Lenormand, Didron, en un mot tout ce qui s'intéresse à l'art du moyen âge : j'y prends une part très vive et m'y intéresse beaucoup^[60]. »

Hugo et Montalembert participent avec assiduité aux réunions, même si Jean-Marc Hovasse semble identifier dans l'intérêt de Hugo pour la Commission des motifs un peu plus lestes (une « justification officielle de ses escapades estivales^[61] »). Les missions et visites de la Commission sont des plus variées. Le 2 mai 1838, Montalembert signale par exemple une « Visite à la jolie chapelle de St Julien le Pauvre, dans l'Hôtel-Dieu, avec M. de Gasparin et Victor Hugo^[62]. » C'est exactement à cette époque qu'ils travaillent sur le sauvetage de la fameuse grille de la place Royale^[63] : le même jour que la visite à Saint-Julien-le-Pauvre, Montalembert évoque en effet une « entrevue curieuse avec M. de Rambuteau, préfet de la

Seine, sur l'affaire de la grille de la place Royale, où notre Comité est intervenu, grâce à Victor Hugo^[64]. »

3. Les nations opprimées

Avant que Victor Hugo ne devienne, pendant et après l'exil, le porte-parole de tous les peuples martyrs^[65], Montalembert joua un rôle non négligeable dans la défense des nations insurgées qu'il est juste de rappeler. Il fait le déplacement en Irlande (parti en juillet 1830, il ne rentre qu'en novembre) où il rencontre O'Connell, dont il admire l'action mais qu'il ne trouve guère impressionnant. Dans une lettre à Cornudet datée du 6 octobre 1830, il relate ainsi leur rencontre : « Je l'ai trouvé au milieu de ses vingt-trois enfants et neveux, ayant l'air d'un bon fermier. Il m'a frappé sans m'éblouir ; il est bien loin d'être l'objet le plus intéressant de l'Irlande^[66]. »

À son retour, après avoir intégré l'équipe de *L'Avenir*, son tempérament chevaleresque et cosmopolite le porte naturellement à se charger des « affaires extérieures ». Il écrit une série de trois articles sur l'Irlande (« Du catholicisme en Irlande »), qui lui valent de la part de Hugo la lettre déjà évoquée :

« Vous êtes éloquent, Monsieur, et vous plaidez de belles causes. Sur cinq révolutions d'émancipation et de liberté qui ont éclaté en Europe depuis quarante ans, la française, la grecque, l'irlandaise, la belge, la polonaise, le christianisme en a quatre, et sur les quatre qui sont du christianisme, le catholicisme romain en a trois. Il ne tiendra qu'à vous et à quelques autres notables esprits qu'il n'ait aussi celle de France. Je vous applaudis de toutes mes forces^[67]. »

Hugo s'intéresse lui aussi à l'Irlande et à cette grande figure de libérateur qu'a été O'Connell, qui apparaît à plusieurs reprises sous sa plume, notamment dans *Choses vues*.

C'est pour les révolutions catholiques que Montalembert manifeste le plus d'enthousiasme : la catholique Irlande, et bien sûr la Pologne, fille martyre de l'Église. En revanche, il s'oppose et s'opposera toujours au *Risorgimento*, dans lequel il voit le fait de groupuscules, de sociétés secrètes, et non le mouvement de tout un peuple vers la liberté et l'unité.

Le 16 avril 1831, il publie dans *L'Avenir* une « Prière aux Polonais » qui fait verser beaucoup de larmes et produit une impression durable. Montalembert est scandalisé par l'attitude passive du gouvernement de Louis-Philippe, coupable selon lui de laisser égorger les malheureux polonais. Montalembert est de ceux qui réclament avec force une intervention militaire de la France. Le 8 septembre 1831, Varsovie est mise à feu et à sang. Le 18, selon la formule devenu célèbre sous une autre forme, « La tranquillité règne à Varsovie » pour le maréchal Sébastiani à la tribune de la Chambre... Des manifestations de soutien ont lieu devant le Palais-Bourbon ; Casimir Perier fait charger les carabiniers.

Hugo n'est pas indifférent au sort des Polonais. Il suffit de rappeler qu'il était membre du Comité central en faveur des Polonais^[68]. Montalembert, de son côté, fréquente activement la diaspora polonaise réfugiée à Paris. Il accepte de passer pour le traducteur du *Livre des pèlerins polonais* de Mickiewicz, rencontré à Paris le 3 juillet 1831, pour lequel il écrit une intense et lyrique préface. Le livre est disponible en traduction le 15 mai 1833 après avoir été publié à Paris en 1832. Montalembert s'intéresse de près à l'élaboration et à la conception du journal *Le Polonais*.

Peu de temps après la publication du livre, le 23 juin 1833, Hugo écrit à Montalembert : « Je suis presque aussi Polonais que vous, mon bien cher ami, et vous savez combien je vous aime de l'être plus que moi, combien je me blâme de l'être moins que vous. En amour pour cette noble Pologne, je ne le cède qu'à *Vous* cependant^[69]. » Mais il termine sa lettre en refusant bizarrement de lui donner des vers : « Les vers que vous me demandez ne m'appartiennent

plus malheureusement et sont à mon libraire, et d'ailleurs sont peu de choses. La première fois que je vous verrai nous en causerons. Mais croyez bien que je suis à vous du fond du cœur. » De quels vers s'agit-il ? Jean Massin fait l'hypothèse qu'il pourrait s'agir du poème « Seule au pied de la tour^[70]... », tout entier consacré au martyr de la Pologne. Mais, comme il le souligne, le poème est daté dans le manuscrit du 12 septembre 1833, ce qui rend peu probable qu'il s'agisse de lui. En revanche, que cette dernière pièce ait été inspirée par la publication du *Livre des pèlerins polonais*, voilà qui est tout à fait probable. Peut-être s'agit-il de vers antérieurs, par exemple ceux de la dernière pièce des *Feuilles d'automne*, « Amis, un dernier mot^[71] ! » où il est question – « peu de choses » effectivement – de la Pologne, citée en dernier parmi les nations opprimées, ce qui lui confère un poids particulier, et bénéficiant d'un développement plus important que les autres : quatre vers contre un seul pour la plupart. Ces vers, datés de novembre 1831, portent incontestablement la marque de l'émotion suscitée par la chute de Varsovie. La Pologne apparaît encore dans la préface de ces mêmes *Feuilles d'automne*, que Montalembert avait pris avec lui à Rome^[72].

Quoi qu'il en soit, et bien qu'il refuse peut-être pour de bonnes raisons de donner à Montalembert des vers sur la Pologne, Hugo est donc incontestablement « polonais » – on serait tenté de dire : comme tous les Français de l'époque... Ce qui rend d'autant plus curieux le fait que, dans l'unique discours qu'il consacra à la Pologne, le 19 mars 1846^[73], Hugo adopte une position intermédiaire entre celle de Montalembert et celle de Guizot... Montalembert plaide à cette occasion, avec une émotion considérable, en faveur d'une intervention française. Romantique ignorant de la diplomatie internationale ? N'est-il pas encore plus irresponsable de se contenter, comme le fait Hugo, de solliciter une intervention « morale » de la France ? La cause polonaise est rivée dans le cœur de Montalembert, mais surtout attachée à sa personne. À la Chambre des pairs, au fil des années, son indignation ne s'éteint jamais : pas moins de six discours sur la Pologne, tous extrêmement marquants.

Voilà qui explique pourquoi la Pologne ressurgit dans les « explications » entre Hugo et Montalembert à la Législative ; voilà pourquoi Hugo est de mauvaise foi lorsque, emporté par la passion, il reproche le 23 mai 1850 à Montalembert d'avoir abandonné le drapeau de la Pologne. L'attachement de celui-ci à la cause polonaise est si fort, il va si loin dans sa défense qu'elle lui vaut une condamnation de la part du pape, la chose au monde qui pouvait le plus le toucher. L'encyclique *mirari vos*, du 15 août 1832 était essentiellement tournée, on le sait, contre les thèses de *L'Avenir*, parmi lesquelles figurait le soutien à la nation polonaise. Elle interdit formellement aux peuples de secouer le joug qui les opprime à travers la condamnation de « toute opinion qui se prononce en faveur de la liberté absolue en face de l'autorité. Que nul n'oublie que l'autorité des princes vient de Dieu et qu'est crime contre la religion le fait d'ébranler la fidélité et la soumission qui leur sont dues. » Rien de moins qu'une invitation aux malheureux Polonais à se montrer dociles envers leurs bourreaux... Malgré la mise en garde de Grégoire XVI, Montalembert persévère, allant jusqu'à publier sous son patronage le *Livre* de Mickiewicz. Cette fois, la condamnation pontificale le vise directement ; elle prend la forme d'un bref en octobre 1833. Et, cette fois, il se soumet, non sans en être déchiré. Ce qui ne l'empêche pas de continuer, plus discrètement, à défendre les Polonais, et à recommencer dès 1836 à parler publiquement en leur faveur. La Pologne est encore d'actualité en 1848. La manifestation du 15 mai, qui se termina par l'invasion de l'Assemblée nationale, avait pour prétexte le soutien aux Polonais. Ce jour-là, Montalembert était inscrit dans la discussion ; seul le naufrage parlementaire de cette « journée » révolutionnaire l'empêcha de manifester une nouvelle fois publiquement son amour de la Pologne.

III. De la distance respectueuse à la rupture

1. Le catholicisme comme pierre d'achoppement ?

À lire les lettres échangées au tout début des années 1830 et les points d'accord nombreux entre Montalembert et Hugo, ce qui étonne finalement, n'est pas tant qu'ils se soient appréciés que le fait qu'ils se soient séparés... Leurs liens amicaux se distendent pourtant brusquement en 1833, sans que cessent totalement leurs relations. On peut penser que les sentiments de moins en catholiques de Hugo (du point de vue de Montalembert) et un certain fanatisme dans la dévotion chez Montalembert (du point de vue de Hugo) sont à l'origine de ce refroidissement. Sans doute y a-t-il bien de cela. Mais rien ne vient le confirmer ; rien n'explique ce brusque changement. Bien plus, plusieurs indications laissent penser que jusqu'en 1849, Hugo ne manifeste aucune hostilité à l'égard de Montalembert. Jusqu'à la rupture publique du 19 octobre 1849, il ne manifeste aucune aversion particulière à son égard. Bien au contraire : il reconnaît sa fidélité et sa sincérité. Les phrases aigres-douces n'apparaissent sous sa plume qu'en octobre 1849.

Victor Hugo, se promenant dans les travées de l'Assemblée, déchiffre les inscriptions sur les pupitres des représentants. Arrivé à celui de Montalembert, il lit ceci :

« Au-dessous du nom de M. de Montalembert on lisait cette ligne écrite à l'encre : De la société de Judas. Un autre visiteur avait gravé avec un clou ou un poinçon ces deux mots sur la tablette : Séide imbécille. [...] M. Lagrange n'avait pas effacé les éloges et M. de Montalembert n'avait pas effacé les injures.

Je dis les choses comme elles sont^[74]. »

Le fragment n'est pas daté ; il est rangé dans les fragments sans date de l'année 1848, mais pourrait tout aussi bien être de 1849, la dernière ligne précisant : « M. Dupont de l'Eure, chef du gouvernement provisoire en 1848 ne fut pas réélu en 1849 », qui peut certes avoir été rajoutée après. Quelle qu'en soit la date, on est tenté de lire une sorte d'hommage rendu à Montalembert dans la nuance d'approbation et de considération qui se dit dans cette façon de noter que « M. de Montalembert n'avait pas effacé les injures. » Le jugement de Hugo, encore au début de l'année 1849, n'est pas si négatif. Le 13 janvier 1849, il rapporte tout en le désapprouvant clairement ce calembour sur Montalembert : « Un montagnard faisait allusion aux habitudes rétrospectives des Jésuites, faisant sur Montalembert cet affreux coq-à-l'âne : *Montalembert / Monte à l'envers*^[75]. »

C'est bien le discours sur l'Affaire de Rome qui constitue le tournant. Un mois après, dans une lettre du 21 novembre 1849 à Alfred de Musset, il s'exprime dans ces termes au sujet de la prochaine élection à l'Académie française, à laquelle Montalembert est candidat^[76] : « Je suis vôtre de la tête aux pieds. Je voterai effrontément pour vous à la face de tous les Falloux et de tous les Montalembert possibles. Vous n'avez pas besoin de me faire visite^[77]. » Dès cette lettre se trouve sous la plume de Hugo cette « typisation » méprisante et caricaturale qui caractérisera l'ensemble des apparitions ultérieures de Montalembert dans l'œuvre (*Châtiments*, *Napoléon-le-petit* et *Histoire d'un crime*).

Que s'est-il donc passé en 1833 qui entraîne l'éloignement ? Certainement pas une explication violente. Sans doute l'éloignement vient-il de Montalembert, qui traverse alors une période très difficile pendant laquelle la religion et les personnes pieuses vont constituer son attachement de plus en plus exclusive. Il suffit de rappeler que la condamnation de *L'Avenir* par le pape l'a plongé dans un abattement profond ; que l'éloignement croissant de Lamennais, son « bien aimé père^[78] », à l'égard du catholicisme romain détruit tous ses repères. Fin juillet 1833, avant de partir pour un long voyage en Allemagne, Montalembert tient encore à prendre congé de Victor Hugo, signe de leur proximité à cette date. Toutefois, il note, quelque peu désabusé : « 30 juillet 1833. Visite d'adieux à Hugo : décadence de cette liaison dont j'ai été si fier^[79]. » Aucune raison de mettre en doute ce que Montalembert lui-même affirme ressentir à l'égard de Hugo. Gageons toutefois que le contexte personnel joue un grand rôle dans cette

impression de « décadence ». En effet, c'est exactement à ce moment que les relations de Montalembert et Lamennais avec le pape, déjà précaires, achèvent de se détériorer. Montalembert venait de passer trois semaines à La Chênaie. Le 2 juillet 1833, il avait bénéficié d'une « 2^e lecture des sublimes *Paroles d'un croyant* par M. Féli^[80] »... Précisément le texte qui engage sans retour Lamennais sur le chemin de la perdition. Le 24 juin avait eu lieu une première lecture, qui lui avait inspiré ce commentaire : « Bien des choses m'affligent et m'étonnent. » La première impression était la bonne... Le 20 juillet – soit 10 jours avant qu'il prenne congé de Hugo – l'orage approche :

« *L'abbé Martin me conte mille funestes détails sur l'opinion qu'on a de nous à Rome. Il me dévoile la terrible portée du bref à d'Astros^[81]... J'entrevois l'affreux abîme qui s'ouvre sous les pas de M. Féli et les miens ; je prévois que nous y tomberons. Ma foi même est ébranlée ; c'est pire que l'Encyclique ; il est clair que la conscience et la foi ne peuvent plus être d'accord. Le soir, les lugubres prévisions de Lacordaire sur M. Féli, de Mme Swetchine sur moi achèvent de m'abattre^[82].* »

C'est dans ces dispositions vraiment sinistres qu'ont lieu les adieux à Hugo. Quoi d'étonnant à ce qu'ils lui laissent une telle impression de désenchantement, quand c'est pour lui l'univers qui s'effondre ? La visite suivante – la dernière semble-t-il – aura lieu... le 3 janvier 1841 : « Après la messe je conduis Milnes chez Victor Hugo : conversation assez animée ; mais quelle outrecuidance, quelle fausse grandeur chez ces notabilités du siècle, objet de mon culte de jeunesse^[83] ! » Tout est dit ; depuis longtemps, l'amitié est consommée.

Mais cela n'empêchera jamais Montalembert de continuer à lire tout aussi souvent les œuvres de Hugo. Le *Journal* des années 1834-1843 fourmille d'indications de lectures, parmi lesquelles Hugo figure toujours en très bonne place. De fait, très probablement, rien ne s'est passé entre eux, sinon un profond et durable effondrement psychique de Montalembert. Son voyage en Allemagne, qui se prolonge en Italie, dure près d'un an et demi. Parti en août 1833, il ne revient en France qu'à la fin du mois de janvier 1835. Cela suffit, quand n'existe pas la volonté de les reprendre, pour que les liens rompus ne se recréent jamais.

La crise qui débute en 1833 chez Montalembert fait le tri dans ses correspondants et dans ses fréquentations. Ses relations intimes avec Hugo cessent ; mais il ne voit pas davantage les autres artistes avec lesquels il était en contact. Seul échappe à cette règle Lamartine. Encore celui-ci devient-il à l'époque et pour longtemps avant tout un homme politique. Tout se passe donc comme si Montalembert se recentrait sur les amis indéfectibles – sur les catholiques, tant, pour lui, la religion catholique et romaine est une ancre. En elle réside toute la stabilité d'une personnalité flamboyante mais quelque peu portée aux excès « romantiques ». Son attachement si fanatique à la religion a quelque chose de la nécessité psychologique. À l'Église, cette « mère », il va jusqu'à sacrifier ce second père que fut Lamennais. Sa soumission totale aux décisions du pape n'intervient que le 8 décembre 1834, alors qu'il ne cesse pas un jour de penser à l'affaire. C'est dire si l'épreuve est longue et laisse des traces durables. Le 16 mai 1835, Montalembert siège pour la première fois à la Chambre des pairs. Dès lors, la vie politique absorbe une grande partie de son temps. L'année suivante, il se marie.

Surtout, Victor Hugo reste probablement associé pour Montalembert aux années de *L'Avenir*, et par association à Lamennais, c'est-à-dire à des souffrances qu'il s'agit d'exorciser. En témoigne l'anecdote suivante, en date du 27 août 1836. Montalembert se promène avec sa jeune épouse et lui lit « les admirables vers de Victor Hugo à sa femme : *Encore à toi*. Actions de grâces, souvenirs poignants de 1829 à 1836 !! Oh quel délicieux changement^[84]. » Montalembert et Hugo ne rompent jamais tout contact avant leur brouille publique d'octobre 1849. Le 26 juillet 1847, Montalembert parle à la Chambre des pairs contre le vandalisme des restaurations de monuments, et Victor Hugo l'approuve de son banc^[85]. Il est arrivé à Hugo, pendant l'exil, de noter quelques fugitifs souvenirs de ses relations avec Montalembert. Tout

porte à croire qu'ils ne s'ignoraient pas, bien au contraire. L'évocation suivante est entachée par le fiel des invectives ultérieures, mais elle constitue une indication précieuse :

« 20 mars. Je me rappelle qu'à pareille époque on discutait à la Chambre des pairs le chapitre de Saint-Denis. Montalembert bavait l'ultramontanisme. Dans le bureau dont nous étions tous les deux, essayant de le calmer, je lui dis: - C'est une très bonne manière d'être français que d'être catholique et c'est une très bonne manière d'être chrétien que d'être gallican.

Ce mot eut du succès. Ce qui n'empêche pas que je ne le pense plus aujourd'hui[86]. »

Bien plus, l'éloignement ne les empêche pas d'échanger des lettres dont la teneur n'est malheureusement pas connue. Le 14 février 1845, Montalembert écrit à Hugo, qui lui répond le 27 février. Le 16 juillet, le tout nouveau pair de France, compromis dans l'aventure galante que l'on sait, écrit à Montalembert. Nouvelle lettre de Montalembert en juillet 1847 ; le 15 janvier 1848, dernière lettre présumée de Victor Hugo[87]. Les relations sont donc espacées, jamais interrompues. Il y a aussi tout lieu de penser que, même après 1849, Montalembert et Hugo ont continué à entretenir des relations dictées au moins par l'intérêt politique. Lors d'une réunion de « bureau » (nous dirions aujourd'hui de commission) au Sénat, le 18 juin 1877, au moment où l'horizon institutionnel du pays est couvert par la tentation d'un coup d'état par le président Mac-Mahon, Hugo s'exprime en évoquant le passé :

« M. Victor Hugo. Cette réponse est très menaçante. Je ne suis pas étranger à notre histoire[88] et j'ai vu déjà ce que je vois aujourd'hui. Je me souviens d'un orateur, mon collègue autrefois à la Chambre des pairs, qui touche de près à M. le Vicomte de Meaux[89], M. le Comte de Montalembert. Quoique n'appartenant pas au même parti, je m'étais entendu avec lui après le 17 juillet 1851, pour adresser une question analogue au ministre d'alors : je constate que le ministre d'alors m'a fait exactement la même réponse que M. le Vicomte de Meaux. Ce qui a suivi, vous le savez, un des plus infâmes crimes dont l'histoire ait conservé le souvenir[90]. »

2. Hugo et Montalembert en 1848 : la grande peur des bien-pensants ?

Leurs relations sont d'autant moins suspendues que l'année 1848 les jette, pour un moment, dans le même camp. L'étude précise des positions politiques de l'un et de l'autre à cette époque et de l'évolution de ces convictions au gré des événements mériterait à elle seule une vaste étude. Il sera surtout ici question de Montalembert, ses positions étant généralement moins connues et plus caricaturées que celles de Hugo.

La période 1848-1851 changea profondément les deux hommes, dans un sens opposé. Un libéralisme politique au sein d'une monarchie constitutionnelle tempérée qu'il s'agit d'améliorer de l'intérieur, voilà qui définirait tout aussi bien Hugo que Montalembert au début de l'année 1848. Ajoutons que Hugo était bien mieux en cour auprès de Louis-Philippe que Montalembert. Ce dernier, éternel franc-tireur, n'hésita jamais à flétrir violemment les différents ministères. Dans le même temps, on ne peut pas dire que les discours de Hugo sous la monarchie de Juillet soient particulièrement incendiaires...

Pourtant, Hugo et Montalembert, qui, en apparence, tombent en 1848 de la même façon – de la Chambre des pairs sur le pavé parisien – ne vivent pas la chute de la monarchie de la même manière. Curieusement, Montalembert semble beaucoup plus en souffrir que Hugo. Montalembert, avant tout orateur politique, perd du jour au lendemain une situation extrêmement brillante. À l'inauguration de la Commission du Travail, Louis Blanc l'évoque en ces termes dédaigneux :

« Un tribun des aristocraties évoquait naguère contre l'idée républicaine les plus sinistres puissances du passé, et, à sa voix, les Pairs de France se levèrent dans un indicible

transport ; des législateurs à tête blanche déployèrent des passions qu'on croyait endormies et glacées. Ici même, la République de nos pères fut maudite ; l'on osa défendre la République à nos enfants, et toutes les mains se levèrent pour jurer haine à l'avenir.

« Eh bien ! le provocateur au bout de quelques jours avait disparu. Où est-il maintenant ? Tout le monde l'ignore : c'est vous qui siégez, élus du travail. Voilà comme l'avenir a répondu^[91]. »

À lire Hugo, en revanche, on n'a pas l'impression qu'il s'agit d'un vrai déchirement. Ce qui est certain, pourtant, c'est qu'il existe chez lui, au départ, une véritable réticence à la République. Sur son attitude lors des premiers mois du nouveau régime, il a laissé plusieurs témoignages. En 1870, il ajoute, en regard des notes prises au cours de l'année 1848 :

« J'observais cela dans un étrange état d'esprit, comprenant peu cette révolution et craignant qu'elle ne tuât la liberté. Plus tard, la révolution s'est faite en moi-même ; les hommes ont cessé de me masquer les principes. J'ai compris que Révolution, République et Liberté sont identiques. La liberté est le principe, la révolution et le moyen, la république est le résultat^[92]. »

Chez Montalembert, jamais la conjonction ne s'est faite. Toujours restera chez lui une méfiance envers la révolution telle que les Français la font et la conçoivent ; son modèle de liberté à lui est anglais. Montalembert a peur d'une rue aux mains de démagogues. La seule question qui vaille est donc la suivante : les réticences initiales à la République sont-elles de même nature chez l'un et chez l'autre ? Certainement pas. Montalembert refuse dans son principe une démocratie qui nivelle les valeurs et donne le pouvoir de décision à une masse envers laquelle il ne se départira jamais d'une morgue qu'il faut bien qualifier d'aristocratique. Montalembert, aristocrate, aime l'organisation hiérarchique de la monarchie constitutionnelle : « Aucune société n'a jamais existé et n'existera jamais sans créer ou conserver une aristocratie quelconque [...] L'histoire prouve que c'est le seul principe qui ait eu à la fois de la grandeur et de la solidité, témoins Rome, Venise, le Moyen Âge tout entier et l'Angleterre moderne^[93]. »

Hugo et Montalembert : les deux sont donc partis à peu près du même endroit, mais Montalembert y est resté. Or, en politique, ne pas avancer signifie souvent reculer. Montalembert, empêtré dans la nécessité, selon lui, de préserver à tout prix la propriété et la société attaquées jusque dans leurs fondements, se livre au despotisme, sans l'avoir jamais souhaité.

1848 correspond cependant à un moment d'union privilégiée entre République et religion^[94]. Cette popularité de la religion est en partie due aux efforts de Montalembert pour préserver l'indépendance politique des catholiques et associer le sentiment religieux à l'idée de liberté. Pie IX ne s'y est pas trompé ; dès le 26 février, il écrivait à Montalembert :

« Des événements considérables et imprévus ont changé la face de la France. Nous remercions pieusement le Seigneur dans l'humilité de notre cœur, de ce que, dans ce grand changement, aucune injure n'ait été faite à la religion et à ses ministres. Il nous est doux de penser que cette modération est due en partie à votre éloquence et à celle des autres orateurs catholiques qui ont rendu votre nom cher à ce peuple généreux^[95]. »

L'unanimité de 1848 ne doit toutefois pas dissimuler que les catholiques sont profondément divisés sur l'attitude à adopter envers le mouvement de Février. Les plus optimistes et enthousiastes, tels Lacordaire et Ozanam, se rallient de bon cœur. Les autres se contentent d'accepter le fait accompli ; ils se rassemblent autour de Montalembert et Dupanloup. Montalembert écrit à cette époque : « J'ai accepté la République, sous la réserve implicite de la volonté nationale, à qui j'ai toujours reconnu le droit de prononcer sur la forme de gouvernement qui lui convenait le mieux, droit dont elle peut faire le plus triste abus, mais qui ne peut pas être nié pour cela^[96]. » Pour autant, il ne croit pas le peuple prêt à se déterminer

lui-même et à gouverner ses destinées. Selon Montalembert, il faut d'abord le christianiser pour lui apprendre à obéir... Position qui montre les limites de son libéralisme politique.

Pour Montalembert, comme pour beaucoup d'authentiques républicains, les émeutes de Juin constituent un tournant. Mais Montalembert, contrairement à ses amis réactionnaires, est atterré par la violence de la répression. La répression n'est pas pour lui une fin en soi. En août 1848, il n'est donc pas étonnant de le retrouver en compagnie de Hugo dans le groupe de représentants qui rend visite aux détenus de Juin et cherche à éviter les exécutions et les déportations. Montalembert est finalement assez isolé car, quoique dirigeant du parti de l'Ordre, il prêche la modération dans la fermeté. Pour la plupart de ses collègues, en revanche, le maintien des privilèges justifie l'arbitraire. Et, à la différence de beaucoup de ses amis politiques, Montalembert persistera à penser qu'un minimum de réformes sociales est nécessaire. Il n'aura jamais pour la foule le mépris de certains. Le 30 juillet, lors du fameux discours de Proudhon, Montalembert crée ainsi la surprise en refusant de voter l'ordre du jour proposé par Thiers, selon lequel Proudhon aurait commis un « crime de lèse propriété ». À Tocqueville, qui s'étonne de son refus de le voter, il répond que « quand on marche droit à un abîme, il faut savoir gré à celui qui avec sa torche nous en montre les profondeurs^[97]. »

Toutefois, il est juste de dire que Montalembert a été profondément métamorphosé par les premiers mois de la République. Dans une lettre à Xavier de Mérode, son beau-frère, datée du 28 mai 1848, il écrit :

« Toutes mes croyances politiques sont ébranlées, pour ne pas dire détruites. J'ai dévoué les vingt plus belles années de ma vie à une chimère, à une transaction entre l'Église et le principe moderne. Or, je commence à croire, non seulement que la transaction est impossible, mais que le principe moderne est bien exclusivement, comme le démontre Michelet dans son dernier volume sur la Révolution, l'œuvre de Voltaire et de Rousseau et l'antipode du christianisme. Cependant, mes idées ne sont pas encore arrêtées sur ce point. L'exemple de Pie IX sera concluant. Nous verrons comment cela finira^[98]. »

En mars 1849, Lacordaire écrira en écho à cette lettre : « la direction de son esprit est complètement détournée et désormais nous ne pouvons nous entendre sur rien^[99]. »

Au cours de cette année 1848, les ressemblances avec Hugo ne s'arrêtent pas là : Montalembert vote contre l'Assemblée unique, à peu près pour les mêmes raisons que Hugo, et contre l'ensemble de la Constitution, comme Hugo. Aux élections présidentielles, il vote Louis Bonaparte, comme Hugo. Comme tout le monde... L'identité des attitudes recouvre cependant des différences profondes. Dans une lettre à Foisset, le 23 novembre 1848, il écrit :

« Je veux Louis Bonaparte, d'abord comme démenti donné au fait de Février par la voix de la France, et ensuite comme le seul moyen de rendre la République sinon acceptable du moins tolérable aux honnêtes gens. En effet, il dégagera cette forme de gouvernement du contact impur des hommes qui l'ont fondée. Il ne sera pas la créature de ces misérables vainqueurs. Il ne leur devra rien, ni son pouvoir, ni ses idées, ni ses appuis. D'un autre côté, il n'est pas de force à tenter une restauration monarchique, et il nous procurera ainsi le moyen de faire la seule expérience qui nous reste à subir : la République sans Républicains^[100]. »

En prévision des élections législatives de 1849, Montalembert crée, en compagnie de quelques autres, le comité électoral de la rue de Poitiers. Il figure parmi les 15 membres du comité central et met à la disposition de la réunion électorale les comités locaux du parti catholique organisés pendant la bataille de la liberté d'enseignement, sous la monarchie de Juillet.

Aussi « fanatiquement » catholique que paraisse Montalembert, il n'est pas inutile de rappeler que les vrais fanatiques, tel Veuillot, l'accablèrent d'injures lors du vote de la loi Falloux, qu'ils considéraient comme une compromission inacceptable avec le « diable », autrement dit l'Université. Dans les discussions de la Commission chargée de préparer la loi sur l'enseignement, Thiers, décidément métamorphosé depuis la monarchie de Juillet, propose de

confier exclusivement l'instruction primaire aux congrégations. Montalembert, fidèle sur ce point à ses convictions, s'y oppose, réclamant, comme toujours, non pas un nouveau monopole inversé, mais la liberté : « Il est un point sur lequel je ne saurais être d'accord avec M. Thiers, c'est sur l'influence exclusive à donner au clergé ; car je ne veux, en aucune façon, abdiquer le principe de la liberté d'enseignement ; la Constitution l'a solennellement proclamée, et ce serait mal servir les intérêts de l'ordre que de la restreindre. »

Montalembert n'est pas favorable au renversement de la République, pas plus qu'à un rétablissement immédiat de la monarchie. De là son soutien momentané et conjoncturel à Louis-Napoléon Bonaparte. À ceux qui intriguent ouvertement pour le retour des rois, il écrit : « Si vous voulez vous faire accepter par le pays, commencez par le servir sincèrement, avec dévouement, d'après ses goûts et ses volontés, et non en lui imposant à tout prix ce dont il ne veut pas. [...] Après avoir salué la république avec un enthousiasme déplacé, voilà que vous la déclarez impossible, au moment où vous n'avez rien à lui reprocher et où elle a donné partout aux honnêtes gens le haut du pavé. [...] Vous compromettez par vos ridicules impatiences cette union si laborieusement établie entre les diverses fractions du grand parti de l'ordre, union qu'il eût été si facile de rendre définitive et féconde^[101]. »

Il refuse la politique du pire que pratique la majorité à la Chambre visant à déstabiliser le Président, il prononce, dans son discours sur la dotation de Bonaparte, des phrases qui lui aliènent une grande partie de ses amis politiques :

« Vous vaincrez peut-être, je veux bien ; mais c'est ce jour-là, c'est le lendemain de ce jour que commenceront vos embarras et vos dangers. Vous verrez renaître contre vous, surgir contre vous, employer contre vous toutes les armes, toutes les perfidies, toutes les iniquités, tous les outrages, toutes les ruses qui ont été employées de votre temps contre les pouvoirs que vous attaquiez ; vous les subirez tous, et j'ajoute que vous les aurez tous mérités. [...] Oui, je suis pour le gouvernement parlementaire [...] Qu'est-ce que je serais au monde sans le gouvernement parlementaire ? Je ne suis ni un écrivain ni un soldat ; je dois tout le peu que je suis à cette tribune, et vous m'accuseriez de vouloir la renverser ! [...] Je veux son intervention dans toutes les matières de législation, dans toutes les matières de politique générale et sociale ; mais je ne veux pas de son intervention taquine, bavarde, quotidienne, omnipotente et insupportable dans toutes les affaires du pays. Exiger cela, c'est, selon moi, dans notre temps et dans notre pays, le véritable moyen de l'amoindrir, de l'affaiblir et de le dépopulariser en France et en Europe. »

Il s'agit là du dernier discours de Montalembert à la Législative. Le Journal consigne, à la date du 10 février 1851 : « Il n'est bruit que de ma défection ; tout le monde pleure sur mon immense chute ! » Et ajoute dans une lettre : « Ce qui me console et me rassure plus que tout, c'est que j'ai déplu à l'élysée^[102]. » Des années après, dans une longue lettre de justification, il commentera cet épisode : « Louis Napoléon, moins flatté sans doute de mon appui que méfiant de mes réserves et froissé par ce que les journaux appelaient la hauteur et les dédains de mon langage, ne m'a pas même remercié^[103]. »

3. Quelques mots sur les « explications » entre Hugo et Montalembert

Il y aurait beaucoup à dire sur les propos brillants qu'échangent Hugo et Montalembert à la tribune de l'Assemblée nationale législative. Le plus intéressant est peut-être de les envisager dans les rapports qu'ils peuvent entretenir avec leur relation passée, avec leur histoire personnelle. Là est la clé de la violence qui se manifeste dans les mutuelles accusations d'apostasie. Presque tout ce qui a été souligné de leur amitié permet de saisir en profondeur le sens des paroles échangées. Chaque parole s'appuie sur le passé, et sur la connaissance parfaite de ce que l'autre a fait, écrit et pensé.

Le 23 mai 1850, dans ce long duel opposant Montalembert à Hugo, celui-ci lançait un défi à son antagoniste : « Quant à moi, voici un défi que je lui adresse : c'est de faire imprimer sa proclamation aux électeurs après la révolution de 1848 au regard de la mienne. Je l'en défie, et nous verrons s'il le fait^[104] ! » Il est effectivement fort instructif de lire ensemble ces deux textes. Le premier, celui de Victor Hugo, est bien connu des hugoliens : il s'agit du fameux texte où il oppose les deux républiques possibles^[105]. Le deuxième l'est moins, mais à le lire, on comprend pourquoi Hugo l'évoque : c'est qu'ils présentent d'incontestables ressemblances. Ils permettent également de comprendre pourquoi ces deux hommes ont pu se retrouver en 1848 du même côté. Le dernier paragraphe du texte de Montalembert est explicite :

« Si cette République, en améliorant le sort des travailleurs, garantit, comme celle des états-Unis, à la religion, à la propriété et à la famille le bienfait suprême de la liberté, elle n'aura pas de partisan plus sincère, pas de fils plus dévoué que moi. Si au contraire elle suit la trace de sa devancière ; si elle procède par voie d'exclusion, de suspicion, de persécution ; si elle ne recule pas devant la violence et la confiscation, alors elle pourra bien m'avoir pour adversaire ou pour victime, mais elle ne pourra jamais m'avoir pour instrument ou pour complice^[106]. »

Ainsi parlait Charles de Montalembert le 3 avril 1848. La plus évidente des ressemblances entre les deux textes est la mise en opposition de deux républiques, l'une rejetée, l'autre acceptée et même attendue. Des différences toutefois, annoncent les évolutions futures de l'un et de l'autre. Montalembert termine son texte sur l'apocalypse, Victor Hugo achève le sien sur la vraie République, celle qu'au fond il n'a jamais cessé de défendre, il est vrai sous d'autres noms. Cette différence met en évidence deux visions du monde bien distinctes. Montalembert est pessimiste quoique chrétien, ou pessimiste parce que chrétien ; toute vision optimiste de l'histoire fondée sur le progrès lui est par nature étrangère puisqu'elle s'oppose à l'idée de révélation. Différence politique également : Victor Hugo, pas plus que Montalembert, n'était républicain en 1848. Pour autant, l'attitude de Hugo contient en germe le ralliement réel et de cœur à une forme supérieure ou idéale de la République qu'il appelle de ses vœux.

En faisant allusion à ce texte, il s'agit pour Hugo de mettre Montalembert en flagrant délit de contradiction avec lui-même. Force est de constater qu'il s'y prend mal car il ne va pas au bout de son accusation, restée allusive. Ce faisant, il tombe dans le travers qu'il reproche à Montalembert : il venait de l'accuser de « faire des phrases » mais d'être incapable de faire des citations textuelles. Il faut bien avouer que dans ce genre d'exercice, Montalembert est beaucoup plus à l'aise, beaucoup plus convaincant que Victor Hugo. Essayons d'aller au bout de l'intention de Hugo ; apportons-lui, non pas vingt-quatre heures plus tard, comme aurait dit Montalembert, mais 154 ans après, des arguments supplémentaires. Où peut donc être, selon Hugo, la contradiction entre la profession de foi de 1848 et la conduite postérieure de Montalembert ? Pour l'essentiel, Montalembert semble s'être précisément rallié à celle des deux républiques qu'il rejetait, dont il jurait de n'être ni l'instrument ni le complice. Qu'est-ce en effet que la République de l'Ordre ? Tout juste celle que rejetait Montalembert en attribuant implicitement la paternité aux « rouges ». Reprise point par point, la chose est évidente : la République qui « procède par voie d'exclusion, de suspicion, de persécution », « ne recule pas devant la violence et la confiscation », c'est bien plutôt la sienne que celle de Victor Hugo. L'exclusion et la suspicion... pour se limiter aux projets de loi sur lesquels est intervenu Hugo, plusieurs s'imposent avec évidence. D'abord, la loi en discussion ce jour-là, qui excluait des centaines de milliers d'électeurs coupables d'avoir mal voté en cette année 1850 et suspectés de récidiver à plus vaste échelle l'année suivante. Suspicion, un peu plus tôt (en janvier 1850) à l'égard des instituteurs, placés sous le contrôle des évêques ; à l'égard de la presse, devant sans arrêt subir de nouvelles entraves. La « violence », quant à elle, ne doit pas être cherchée bien loin : il suffit de tourner ses regards vers Rome, sans même évoquer la

violence légale sous-jacente à toutes les mesures déjà évoquées. Violence politique, également, à l'égard des transportés : voir le discours de Hugo le 5 avril 1850 sur la déportation. Même chose pour la « confiscation ». On le voit, le bilan pour Montalembert est accablant et appelait, pour parler comme Hugo, une « expiation ».

Quand il rassemble et publie ses discours en 1860, Montalembert revient sur ces joutes oratoires. Le 23 mai 1850, il avait ironisé sur les revirements successifs de Hugo et prophétisé son ralliement à la première tyrannie venue. Dix ans après, c'est avec humilité et simplicité qu'il rend hommage à Victor Hugo : « Tous mes lecteurs le savent, ce pronostic, que le passé de mon antagoniste semblait alors justifier, a été infirmé par l'événement : M. Victor Hugo l'a noblement démenti. Dans notre défaite commune, j'éprouve une satisfaction sincère à le reconnaître^[107]. » Il s'agit bien d'un authentique acte de repentance publique. « Notre commune défaite » : ne croirait-on pas entendre, par une sorte d'ironie du sort, un exilé de l'intérieur s'adresser au proscrit, lui qui s'était prononcé en faveur d'une « expédition de Rome à l'intérieur » ?

Les regrets de Montalembert sont évidents. On chercherait inutilement en retour un mot de miséricorde de la part de Hugo. Bien plus, en 1875, dans un chapitre rajouté à l'*Histoire d'un crime*, Hugo revient à Montalembert ; même chose dans *Le Droit et la loi*, où il fustige toujours l'orateur du « parti prêtre ». Dans un texte célèbre, Hugo s'était vanté que si Louis-Napoléon Bonaparte venait sous son toit chercher l'asile en dépit de tout ce qu'il lui avait fait endurer, il proclamerait sa tête inviolable. On peut regretter que le pardon soit à géométrie variable et que, cinq ans après la mort de Montalembert, Hugo juge encore bon de le flétrir ainsi. Était-ce bien nécessaire ? Dans *Le Droit et la loi*, il affirmait pourtant : « Ne répondons pas à la colère par la colère. / Ne soyons pas sévère pour des cécités^[108]. »

*

* *

Montalembert soutint brièvement le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, conséquence d'une évolution politique qui l'a conduit bien loin du libéralisme de sa jeunesse. Pris au miroir aux alouettes du péril rouge, Montalembert eut de nombreuses années pour expier son choix. Le catholicisme libéral basculant dans le camp de l'autoritarisme, initiant l'alliance du sabre et du goupillon, tel est bien la conséquence de l'action de Montalembert sous la seconde République. Que Victor Hugo ne le lui ait jamais pardonné, quoique Montalembert ait publiquement regretté ses fautes et se soit opposé autant qu'il put au second Empire, cela, en revanche, a de quoi surprendre. La « pitié suprême » a ses lois que la politique ignore. Sans doute la violence de la rupture, que peu de choses laissaient prévoir, et le caractère irréparable des paroles prononcées sont-ils les causes du long ressentiment dont Victor Hugo gratifia Montalembert, contribuant ainsi – mais l'honneur est douteux – à le faire passer à la postérité dans les valises de Louis Bonaparte, en même temps que les Veuillot et Dupin, avec lesquels il n'a pourtant rien de commun.

Que Montalembert et Hugo aient été amis à une époque, voilà qui semble incontestable. Que cette amitié ait recouvert dès l'origine de profondes divergences, cela est tout aussi certain. Mais, après tout, les divergences n'impliquent pas forcément la haine et n'empêchent pas de s'apprécier. Peut-être, en tout cas, Montalembert apparaît-il, au terme de ce tour d'horizon, un peu moins raide et antipathique, un peu plus humain, jusque dans ses erreurs et dans son obstination, qu'on ne l'avait peint jusqu'à présent.

[1] *Œuvres complètes* de Victor Hugo, t. IV, édition chronologique publiée sous la direction de Jean Massin, Club français du Livre, 1972, p. 1278.

[2] Voir Antoine de Baecque, *La Cérémonie du pouvoir. Les duels politiques de la Révolution à nos jours*, Grasset, 2002.

- [3] Tel est par exemple le cas de la notice sur Montalembert dans la *Correspondance familiale et écrits intimes*, Laffont, 1991, t. II, p. 934. Après avoir pris acte, au sujet du long article de Montalembert sur *Notre-Dame de Paris*, de ce que « Montalembert reproche à Hugo son incompréhension du christianisme, l'immoralité de son roman, et surtout son "penchant vers la matière" », l'auteur conclut : « Tous les éléments de la future rupture sont inscrits dans cet article, y compris l'accusation de reniement que Montalembert utilisera, en 1849, avec plus de véhémence que quiconque. » Démarche assez naïve qui oublie que l'article date de 1831, et la « rupture » de 1849. Entre-temps, les deux hommes s'étaient encore rapprochés puis éloignés, sans que puisse être établi un lien de causalité aussi simple.
- [4] Il s'agit d'un autre jeune homme « libéral » extrêmement doué, Etienne-Marie-Alphonse d'Herbelot (1808-1832), reçu premier en 1831 à l'agrégation d'histoire nouvellement créée, et nommé à la suite professeur au collège Henri IV. Il faisait si forte impression qu'on parla de lui pour la suppléance du cours de Guizot. Sa mort précoce à l'âge de 24 ans mit un terme à une carrière très prometteuse.
- [5] Montalembert Charles de, *Journal intime inédit*, t. II, éditions du CNRS, 1990, p. 26. à partir de 12 ans et jusqu'à sa mort, Montalembert tient avec régularité et précision son journal où il consigne aussi bien les événements de sa vie intime que des appréciations très détaillées sur la vie politique française et internationale, les lettres qu'il recevait et les gens qu'il fréquentait.
- [6] *Ibid.*, p. 25.
- [7] Septembre 1828-août 1829 ; voir le *Journal* pour ces longs mois de voyage.
- [8] *Victor Hugo raconté par Adèle Hugo*, Plon, coll. « Les Mémoires », 1985, p. 452.
- [9] Montalembert Charles de, *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 25. Montalembert et sa famille connaissent bien Lamartine. Il a d'ailleurs assisté à sa réception à l'Académie française, le 1^{er} avril 1830.
- [10] Cette rencontre, autrement décisive pour Montalembert que celle avec Hugo, interviendra le 5 novembre de la même année, quelque deux semaines après le 1^{er} numéro de *l'Avenir* (16 octobre 1830). Voir *Journal*, t. II, p. 112 : « Visite à l'abbé de La Mennais ; la plus intéressante et peut-être la plus importante de ma vie. »
- [11] Dès 1829, Montalembert avait fait paraître dans les *Annales de législation et de jurisprudence* une série de trois articles sur la Suède : « Législation étrangère. Suède. Représentation nationale » les 27 juin, 5 et 8 août 1829. En mai 1830 Montalembert donne son premier article vraiment important, qui sera recueilli dans les *Œuvres* en 1860 : « De la liberté constitutionnelle en Suède et de la Diète de 1828 à 1830 », inséré dans *La Revue française*. Voir préface de Nicole Roger-Tailladeau *Journal intime inédit, op. cit.*, t. I, p. XVII.
- [12] *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 26.
- [13] Lecanuet R.P., *Montalembert. T. I. Sa jeunesse (1810-1836)*, Librairie Ch. Poussielgue, 1900, p. 86-87.
- [14] *Ibid.*, p. 87.
- [15] Lettre à Lemarcis du 27 février 1830. *Ibid.*, p. 89.
- [16] Jean Massin, t. IV, p. 1278. Mais le portrait pourrait être de n'importe quel hugolien...
- [17] Cité dans Lecanuet R.P., *op. cit.*, p. 89.
- [18] *Journal intime inédit, op. cit.*, t. II, p. 9.
- [19] *Ibid.*, p. 16. Une nouvelle visite commune aura lieu le 5 mai.
- [20] Grand nombre de personnes jugées sans intérêt.
- [21] *Ibid.*, p. 32.
- [22] *Ibid.*, p. 117.
- [23] Hovasse Jean-Marc, *Victor Hugo. Avant l'exil*, Fayard, 2001, p. 243.
- [24] Massin, t. IV, p. 1003-1004.
- [25] *Journal intime, op. cit.*, t. III, Honoré Champion, 2003, p. 493.
- [26] Massin, t. IV, p. 1019.
- [27] *Ibid.*, p. 1062.
- [28] *Ibid.*, p. 1073.
- [29] *Ibid.*, p. 1103.
- [30] *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 186.
- [31] *Ibid.*, p. 185.
- [32] *Ibid.*, p. 232.
- [33] Lors de son passage à la sous-secrétairerie d'état, dans les premières années du régime de Juillet, Adolphe Thiers, qui sera un ardent défenseur de l'enseignement religieux sous la seconde République, fit ainsi enlever les crucifix des prétoires, où ils revinrent cependant rapidement.
- [34] Cité dans Tollu Philippe, *Montalembert. Les libertés sous le second Empire*, éditions Albatros, 1987, p. 48.
- [35] Le mardi 21 juin 1831 : *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 201 sqq.
- [36] *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 229.
- [37] *Ibid.*, p. 232.
- [38] Le 15 janvier 1850 : voir *Actes et paroles I, Avant l'exil*, Bouquins, t. Politique, p. 217 sqq. On arguera que la loi Falloux ne correspond pas à l'idée que Victor Hugo se faisait de la liberté d'enseignement. Celui-ci ne l'a certes jamais entendu comme un contrôle des autorités ecclésiastiques sur les instituteurs.

- [39] Hugo Victor, *Le Droit et la loi*, Bouquins, t. Politique, p. 75 : « L’homme qui publie aujourd’hui ce recueil, *Actes et Paroles*, et qui dans ces volumes, *Avant l’exil, pendant l’exil, depuis l’exil*, ouvre à deux battants sa vie à ses contemporains, cet homme a traversé beaucoup d’erreurs. »
- [40] *Ibid.*, p. 76.
- [41] Hovasse Jean-Marc, *op. cit.*, p. 575.
- [42] *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 357.
- [43] Repris dans *Littérature et philosophie mêlées, op. cit.*, p. 153. L’article, publié une première fois dans *La Muse française* en 1823, est repris dix ans plus tard au prix de longues et nombreuses coupures...
- [44] Lettres citées plus haut.
- [45] Voir Bouquins, *Poésie*, t. I, p. 138. Bernard Leuilliot signale par ailleurs que dans la première édition des *Nouvelles Odes* (1824), ce poème portait en seconde épigraphe une citation encore plus explicite : « Où est l’esprit du Seigneur, là aussi est la liberté. » (saint Paul, *Deuxième épître aux Corinthiens*, III, 17).
- [46] Massin, t. IV, p. 1019-1020.
- [47] *Journal*, t. II, p. 39.
- [48] *Ibid.*, p. 117.
- [49] 23 mai 1850 (Bouquins, t. Politique, p. 251-252) : « je vous livre, depuis l’année 1827, époque où j’ai eu l’âge d’homme, je vous livre tout ce que j’ai écrit, vers ou prose ; je vous livre tout ce que j’ai dit à toutes les tribunes [...] et je vous porte à tous, du haut de cette tribune, le défi de trouver dans tout cela, dans ces vingt-trois années de l’âme, de la vie et de la conscience d’un homme, toutes grandes ouvertes devant vous, une page, une ligne, un mot, qui, sur quelque question de principes que ce soit, me mette en contradiction avec ce que je dis et avec ce que je suis aujourd’hui. »
- [50] Massin, t. IV, p. 1287-88. Nous soulignons.
- [51] *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 142.
- [52] Massin, t. IV, p. 1020.
- [53] Massin, t. IV, p. 1062-1063.
- [54] *Ibid.*, p. 1073.
- [55] *Odes et ballades*, dans *Poésie*, t. I, p. 127.
- [56] Repris dans *Littérature et philosophie mêlées*, Bouquins, t. Critique, p. 177 sqq. Le texte de l’article dans *Littérature et philosophie mêlées* est précédé de quelques pages courtes datées de 1825 mais publiées elles aussi une première fois en revue en 1832.
- [57] Cité dans Lecanuet, *op. cit.*, t. I, p. 349.
- [58] *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 39.
- [59] *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 39.
- [60] *Ibid.*, t. III, p. 348.
- [61] Hovasse Jean-Marc, *op. cit.*, p. 728.
- [62] *Journal intime, op. cit.*, t. III, p. 360.
- [63] Hovasse Jean-Marc, *op. cit.*, p. 727.
- [64] *Journal intime, op. cit.*, t. III, p. 360.
- [65] Voir *Actes et Paroles II-IV*, Bouquins, t. Politique, *passim* et le portfolio *Victor Hugo au cœur du monde* réalisé par Danièle Gasiglia-Laster et Arnaud Laster, ADPF, Ministère des Affaires étrangères, 2002.
- [66] Cité dans *Journal intime*, t. II, p. 87, note du 30 septembre.
- [67] 18 janvier 1831 ; Massin, t. IV, p. 1019-1020.
- [68] Hovasse Jean-Marc, *op. cit.*, p. 536.
- [69] Massin, p. 1103.
- [70] *Chants du Crépuscule*, IX, *Poésie* t. I, p. 718.
- [71] *Ibid.*, p. 673.
- [72] *Ibid.*, p. 559.
- [73] *Actes et paroles I, op. cit.*, p. 123.
- [74] *Ibid.*, p. 1158.
- [75] *Ibid.*, p. 1176.
- [76] Il ne sera élu qu’à sa deuxième tentative, le 9 janvier 1851. Voir *Choses vues, op. cit.*, p. 1221-22 et p. 1231.
- [77] Hugo Victor, *Correspondance*, t. II, Ollendorff, 1950, p. 27.
- [78] *Journal intime*, t. II, p. 361.
- [79] *Ibid.*, p. 362.
- [80] *Ibid.*, p. 361.
- [81] Bref pontifical à l’archevêque de Toulouse, où était prononcée une condamnation totale du *Livre des pèlerins polonais*, et de la préface de Montalembert.
- [82] *Journal intime, op. cit.*, t. II, p. 361-362.
- [83] *Journal intime, op. cit.*, t. III, p. 493.
- [84] *Journal intime, op. cit.*, t. III, p. 202.

- [85] Chronologie Massin, reproduite et complétée sur le site du Groupe Hugo : <http://groupugo.div.jussieu.fr/>
- [86] Album vert 1856. Massin, t. X, p. 1180.
- [87] Selon les indications précieuses que m'a fournies Louis Le Guillou. Voir *Journal intime*, t. IV, à paraître.
- [88] Brouillon du secrétaire de séance : « j'ai des souvenirs ».
- [89] Gendre de Montalembert.
- [90] P.V. de la réunion du 4^e bureau le 18 juin 1877, cité par Rosa Guy, « Hugo politique – 1872-1880 », communication au Groupe Hugo du 17 mars 1989.
- [91] Cité par Montalembert lui-même dans l'édition de ses *Discours* en 1860, t. III, p. 13. Repris dans Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 376.
- [92] *Choses vues*, p. 1002
- [93] Lettre à M. de Carné, datée sans plus de précision de 1848, citée dans Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 382.
- [94] Voir par exemple Bowman Franck Paul, *Le Christ romantique*, Genève, Droz, 1973 et surtout *Le Christ des barricades*, Cerf, 1987.
- [95] Lecanuet, *op. cit.*, t. II, p. 378.
- [96] Lettre à Foisset, *Ibid.*, p. 383.
- [97] *Ibid.*, p. 405.
- [98] *Ibid.*, p. 401.
- [99] *Ibid.*, p. 242.
- [100] Lecanuet, t. II, p. 418.
- [101] Lettre au comte de Vaulchier, 16 mai 1851, *Ibid.*, t. III, p. 9-10.
- [102] 19 février 1851 à M. de Dumast, *Ibid.*, p. 20.
- [103] Lettre à Daru, *Ibid.*, *id.*
- [104] *Discours du comte de Montalembert*, Lecoffre, 1860, t. III, p. 460.
- [105] « Victor Hugo à ses concitoyens » : « Deux républiques sont possibles. / L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge [...] / L'autre sera la sainte communion de tous les français dès à présent, et de tous les peuples un jour, dans le principe démocratique ; fondera une liberté sans usurpations et sans violences, une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternité, non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres ; donnera à tous l'enseignement comme le soleil donne la lumière, gratuitement ; introduira la clémence dans la loi pénale et la conciliation dans la loi civile [...] / De ces deux républiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-là s'appelle la terreur. Je suis prêt à dévouer ma vie pour établir l'une et empêcher l'autre. » (*Actes et paroles I, op. cit.*, p. 152-153).
- [106] *Discours du comte de Montalembert, op. cit.*, t. III, p. 16.
- [107] *Discours du comte de Montalembert*, Lecoffre, 1860, t. III, p. 460.
- [108] *Le Droit et la loi, op. cit.*, p. 80.